

JUIN 2017

INFO-CARREFOUR



CARREFOUR
50 + du QUÉBEC

UNE VISION D'AVENIR... EN IMAGE !



C'est lors du 37^e congrès du Carrefour 50 + du Québec que la nouvelle épinglette de notre organisme a été dévoilée aux congressistes et invités. Voici la signification de celle-ci :

✓ *Les phares, qui sont présents dans presque tous les 14 secteurs de notre territoire, représentent l'appartenance à notre région.*

✓ *Les phares, ce sont nos membres, nos bénévoles qui partagent leur énergie, leur lien d'appartenance, leur appui soutenu, leur solidarité envers le Carrefour 50 + du Québec.*

✓ *Les phares, ce sont nos présidentes et présidents des secteurs qui, jour après jour, se dévouent pour le mieux-être des personnes de 50 ans et plus.*

✓ *Les phares, ce sont la direction, la présidente et les employées qui travaillent en collaboration pour bâtir un organisme qui priorisera la qualité de vie de ces personnes.*

✓ *Le « gros C » : identifie notre organisme, le Carrefour 50 + du Québec et tous ses membres.*

✓ *Le « 50 + » se définit comme l'âge à laquelle une personne peut adhérer à nos clubs, mais il a un 2^e grand rôle car il dit aussi que notre vision d'avenir va vers notre 50^e anniversaire de fondation, que nous célébrerons en 2022.*

Tout comme le phare...

Soyons le rayonnement de l'Est du Québec!

Devenons des précurseurs de l'avenir!

Dans ce numéro :

Retour sur le congrès	2
Nouveau conseil d'administration	3
Retombées du congrès	4
Licence Moitié-moitié	4
Assemblées des secteurs	5
Cartes de membres 2018	6
Liste informatisée	6
Texte D. Gagnon	7
Horaire d'été et vacances	8
Achat d'épinglettes	8



RETOUR SUR LE CONGRÈS ET LA 45^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

C Notre 37^e congrès a été une réussite sur toute la ligne et l'accueil chaleureux des Matanais y a grandement contribué. Merci à M. Jean-Claude Gagné, président du secteur de Matane, et à ses bénévoles pour l'implication et le professionnalisme de chacun.

C'est 225 personnes qui ont assisté aux différentes activités organisées pour ce rassemblement. La participation active de nos membres lors des ateliers a apporté des idées, des suggestions, des demandes qui seront consignées et analysées pour produire un plan stratégique qui sera présenté au printemps 2018. Lors de cette activité du vendredi après-midi, nous avons reçu la visite de M. Harold LeBel, député de Rimouski et porte-parole de l'opposition officielle pour les aînés. Celui-ci a participé à l'atelier sur la défense des droits des aînés.

La journée s'est terminée par un excellent souper et la présentation de la pièce de théâtre «Les filles à Cléophas à Thaddée à Jos» dans une mise en scène de Marie-Mai Hébert.

Tout au long de ces deux journées, les congressistes présents ont pu échanger et s'informer auprès des partenaires du Carrefour qui avaient un kiosque sur place. Merci à La Capitale Assurances générales, SSQ Assurances, SécuriGlobe et Voyages Daniel.

La plénière du samedi matin nous a donné l'occasion d'entendre et de noter les résultats des discussions de chacun des huit (8) ateliers. La 45^e assemblée générale annuelle, présentée en après-midi le samedi, a permis la présentation des différents rapports d'activités et financiers. De plus, une modification au règlement 3.11 des Règlements généraux des secteurs a été adoptée unanimement :

3.11 Mandat des officiers des secteurs

Le président est élu pour un mandat de deux ans. **Le mandat du président prend effet lors de l'assemblée générale annuelle du Carrefour de même que le mandat comme administrateur du Carrefour 50 + du Québec.** La personne qui occupe le poste à la présidence peut cumuler un maximum de quatre (4) termes de deux ans consécutifs.

L'adjoint est élu pour un mandat de deux ans, selon la modalité permettant le remplacement progressif (année paire et impaire). **Le mandat prend effet à l'assemblée générale annuelle du Carrefour 50 + du Québec.** La personne qui occupe cette fonction peut cumuler un maximum de quatre (4) termes de deux ans consécutifs.

Nos assises se sont terminés par un banquet et une soirée dansante. Plusieurs prix de reconnaissances ont été décernés aux membres sortants du conseil d'administration. Nous tenons également à souligner l'implication des présidentes et présidents des secteurs qui ont permis d'offrir un peu plus d'une trentaine de prix de présences tout au long des différentes activités. Merci à nos commanditaires et donateurs pour ces beaux cadeaux.



Les membres du conseil d'administration sont fiers du résultat de ces deux jours d'activités, d'échanges, d'informations. Merci à tous les clubs présents !

NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Voici les administrateurs du Carrefour 50 + du Québec pour l'année 2017 - 2018 :

- ❑ Constance Imbeault, présidente
- ❑ Jean-Claude Gagné, 1er vice-président
- ❑ Micheline Lapierre Vigneau, 2e vice-présidente
- ❑ Anne-Marie Lorent, secrétaire
- ❑ Richard Rancourt, trésorier
- ❑ Gérald Gagné, administrateur
- ❑ Pierre Raymond, administrateur
- ❑ Réjean Caron, administrateur
- ❑ Claudette Paquet, administratrice
- ❑ Rodrigue Brousseau, administrateur
- ❑ Marielle Renaud, administratrice
- ❑ Gisèle Hallé, administratrice



Il y a trois (3) postes vacants dans les secteurs suivants : Témiscouata, L'Ascension-Carleton et Rocher-Percé. Ces postes seront à combler aux assemblées des secteurs de l'automne 2017.





DÉJÀ DES RETOMBÉES DU CONGRÈS...

Le Carrefour 50 + du Québec revient d'une rencontre fructueuse avec la ministre responsable des aînés, madame Francine Charbonneau. La délégation du Carrefour était composée de 10 personnes, membres du conseil d'administration de l'organisme ainsi que de quelques représentants des conseils d'administration des Clubs des 50 ans et plus affiliés.

Avec l'appui de M. Harold LeBel, député de Rimouski et porte-parole de l'opposition officielle pour les aînés et en matière de lutte contre l'intimidation et la maltraitance, le Carrefour 50 + du Québec a obtenu une «reconnaissance officielle» de l'Assemblée nationale. La délégation a ensuite discuté avec la ministre des aînés pour lui faire part des attentes, des objectifs et des besoins pour continuer d'offrir, à nos 25 000 membres et aux aînés du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, des services adéquats pour maintenir une bonne qualité de vie malgré la dévitalisation de certaines municipalités. Cette visite au Parlement de Québec nous permettra aussi de poursuivre le travail pour la défense des droits des aînés. Elle nous a également donné l'opportunité d'échanger avec quelques députés de notre territoire.



L'accueil favorable de la ministre envers notre organisme nous fournit le «coup de pouce» nécessaire pour poursuivre nos actions vers le 50^e anniversaire de notre association. Cette reconnaissance est l'occasion de confirmer que le Carrefour 50 + du Québec est et demeure «*Le rayonnement de l'Est du Québec*».

LICENCE DE TIRAGE MOITIÉ - MOITIÉ

Le secrétariat du Carrefour 50 + du Québec a procédé au renouvellement du permis Moitié - Moitié pour les Clubs de 50 ans et plus qui étaient déjà inscrits pour l'obtention de ce permis. Pour ces clubs, le permis «Moitié - Moitié» est joint à l'envoi du présent Info-Carrefour. **N'oubliez pas d'afficher la licence dans vos locaux.**



Nous vous rappelons quelques règles concernant la licence de tirage «Moitié - Moitié» :

- Un tirage moitié-moitié se définit par un système de loterie dont le prix à attribuer correspond à 50% des revenus provenant de la vente de tous les billets de participation : 1 gagnant.
- Les billets d'un moitié-moitié doivent être vendus par une personne physique et ces derniers doivent être remis directement à l'acheteur.
- Les billets doivent être composés d'au moins 2 parties indiquant le même numéro ou identifiant.
- La vente des billets de participation pour un moitié-moitié et le tirage de celui-ci doivent se dérouler la même journée.
- La licence de tirage qui autorise l'activité de moitié-moitié ne peut être exploitée au cours d'une séance ou d'une journée de bingo régie par le *Règlement sur les bingos* et les *Règles sur les bingos*.

HORAIRE DES ASSEMBLÉES DES SECTEURS - AUTOMNE 2017

Voici un tableau des dates retenues pour les rencontres des secteurs de l'automne prochain. Prendre note que certains secteurs auront peut-être des changements de date puisqu'ils restent quelques endroits qui ne sont pas confirmés en raison des disponibilités des salles. Vos présidentes et présidents des secteurs seront en mesure de vous confirmer les dates au retour des vacances estivales en août prochain.



Les assemblées des secteurs, c'est l'occasion d'inviter vos membres, anciens et nouveaux à venir s'informer, échanger et sociabiliser...

C'est aussi une façon d'intéresser ces membres à ce qui se passe dans leur secteur et au Carrefour...

Un membre intéressé est un membre qui participe !



DATE	SECTEURS	CLUBS HÔTES
Dimanche, 17 septembre	Îles-de-la-Madeleine	Grande-Entrée
Mercredi, 20 septembre	Rocher-Percé	Pabos Mills
Jeudi, 21 septembre	Bonaventure	Saint-Siméon-de-Bonaventure
Vendredi, 22 septembre	L'Ascension-Carleton	Saint-André-de-Restigouche
Mardi, 26 septembre	Gaspé-Nord-Est	Petite-Vallée
Mercredi, 27 septembre	Haute-Gaspésie	Marsoui
Jeudi, 28 septembre	Matane	Saint-Ulric
Vendredi, 29 septembre	Vallée-de-la-Matapédia	Sayabec
Lundi, 2 octobre	Kamouraska	Mont-Carmel
Mardi, 3 octobre	Rivière-du-Loup	Saint-Clément
Vendredi, 6 octobre	Témiscouata	Saint-Jean-de-la-Lande
Mercredi, 11 octobre	La Mitis	Mont-Joli
Jeudi, 12 octobre	Rimouski-Neigette	Saint-Anaclet
Mercredi, 18 octobre	Les Basques	Saint-Simon

CARTES DE MEMBRES 2018

D'ici quelques semaines, une nouvelle base de données sera mise en place au secrétariat du Carrefour. La formation du personnel et le rodage de cette nouvelle base devraient se faire au cours du mois d'août prochain.

Le conseil d'administration du Carrefour a décidé de revenir à l'ancienne méthode pour la production des cartes 2018. En voici les grandes lignes :

- Fin septembre : expédition à tous les clubs de deux (2) listes de membres ainsi que la documentation inhérente à la demandes des cartes 2018.
- Vers le 10 octobre : production et expédition des nouvelles cartes aux clubs qui auront expédié leurs listes de membres corrigées (principe du «Premier arrivé - Premier servi).
- Fin février 2018 : retour des cartes non vendues et mise à jour des listes de membres.

Toute la documentation concernant la production des cartes de membres 2018 sera expédiée vers la fin de septembre. **Soyez attentifs aux directives fournies !**



PROGRAMME DE LISTE INFORMATISÉE

Depuis quelques années, plusieurs clubs ont adhéré au *Programme de liste informatisée*. Pour avoir accès à ce service, le club doit désigner, obligatoirement, une personne responsable de ce programme et celle-ci devra posséder une bonne connaissance du logiciel Excel.

Pour participer à ce programme, les clubs doivent fournir une résolution du conseil d'administration qui accepte les règles du programme.

Pour toute information ou pour recevoir la documentation de ce programme, s.v.p. contactez Isabelle Lavoie (carrefour50@globetrotter.net | Tél. : 418 722-6066 poste 102).

Le Programme de liste informatisée... c'est aussi ça une «Vision d'avenir» !

TEXTE DE DENISE GAGNON, DIRECTRICE GÉNÉRALE



Notre 37^e congrès a eu lieu les 26 et 27 mai dernier au Riôtel de Matane et nous y avons célébré le 45^e anniversaire du Carrefour 50 + du Québec.

C'est grâce à vous, chers membres, et à votre lien d'appartenance à notre région que nous avons pu fêter et développer autour de notre thème de l'année : «**Vision d'avenir**». Merci d'être si nombreux à y avoir assisté !

Que veut-on pour les 50 ans et plus dans 1 an, 3 ans, 5 ans ? Tout évolue, tout va très vite et même parfois beaucoup trop vite! Nous ne prenons plus le temps de penser, de réfléchir ou de se faire des scénarios dans nos têtes, nous courons, courons... mais après quoi ? La **Vision d'avenir**, c'est prendre du temps ensemble pour se questionner, se positionner, voir ce qui va bien, ce qui va moins bien. C'est aussi prendre conscience des belles choses de la vie, des belles réalisations de notre organisme, des beaux défis réalisés dans chacun des clubs. C'est aussi prendre le temps de serrer la main à des personnes qui ont eu un impact important dans notre vie, de leur dire notre appréciation, de les appeler pour les saluer !

Ce que nous voulons ? C'est prendre les **BONNES DÉCISIONS AVEC VOUS** ! Merci de faire partie de notre grande famille qu'est le Carrefour 50 + du Québec par l'entremise de nos 150 clubs affiliés.

Le Carrefour 50 + du Québec, c'est les membres, les clubs... c'est VOUS, c'est NOUS TOUS !

MERCI ! UN MOT MAGIQUE...

Combien de fois par année dites-vous «**MERCI**» à quelqu'un ? Dites-lui la raison du «**MERCI**» et valoriser cette personne pour ce qu'elle a fait pour vous ou pour le réconfort apporté.

Dites-VOUS «**MERCI**» aux membres de vos conseils d'administration pour toute la gestion de votre club, des activités organisées, des bons soupers, des soirées, des prix de présences, etc. ?

Dites-vous «**MERCI**» à vos membres de leur présence, de leur bénévolat, de leur participation ? Dites-leur «**MERCI**» et combien vous les aimez et les appréciez !

Dites «**MERCI**» pour tout ce que vos proches font pour vous. On ne le dit jamais assez... «**Merci**». Vous serez surpris des sourires qui apparaîtront !

Un «MERCI**» ça n'a pas de prix !**

Un sourire non plus...





CARREFOUR
50 + du QUÉBEC

148, av. Belzile - Bureau 207
Rimouski (Québec) G5L 3E4
Tél. : 418 722-6066
Sans frais : 1 855 722-6077
Télécopie : 418 722-6077
Courriel : carrefour50@globetrotter.net

Lisez-nous sur le web :

www.carrefour50.com



: [Carrefour50+duQuebec](https://www.facebook.com/Carrefour50+duQuebec)

HORAIRE D'ÉTÉ ET VACANCES ESTIVALES

Prendre note que le secrétariat du Carrefour sera fermé pour les vacances annuelles du **lundi 24 juillet au vendredi 4 août inclusivement**. De plus, à compter du 7 juillet jusqu'au 11 août, le bureau sera fermé les vendredis avant-midi.

Les membres du conseil d'administration ainsi que le personnel vous souhaitent un bel été reposant et plein de soleil !

**BONNES
VACANCES**



N'OUBLIEZ PAS...

- 1 exemplaire à la présidente ou président : **à remettre dès réception du bulletin**
- 1 exemplaire pour **AFFICHER AU CLUB**
- 1 exemplaire à la personne responsable du secrétariat

Nous vous invitons à porter fièrement la nouvelle épinglette de notre organisme qui se veut un élément rassembleur et démontrant notre attachement à notre région, à nos clubs, au Carrefour. Celle-ci est en vente au secrétariat du Carrefour au coût de 3 \$ l'unité (taxes comprises). Vous pourrez également vous en procurer lors des assemblées des secteurs de l'automne.

Faites-en la promotion auprès de vos membres... offrez-la en prix de présence...



**Tout comme le phare...
Soyons le rayonnement de l'Est du Québec!
Devenons des précurseurs de l'avenir!**